

Etaient présents : Bardou G - Bedos D - Cazenave M - Guilhaumon JM - Jaffuel C - Le Bel J - Martin R - Revel M - Usache P

Procurations : Albouy P à Revel M - Descouens MS à Bardou G - Marza I à Jaffuel C

Absents : Bouillé A - Bonvalet D - Roncin D

Secrétaire de séance : Bedos D

Monsieur le Maire signale la démission de Madame Chloé Matagne et son remplacement par Monsieur Jérôme Le Bel. Il soumet au vote le procès-verbal du conseil du 24 octobre 2017 voté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision générale du POS - Transformation en plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes modifications demandées par les services de l'Etat (DDTM, SCOT, Chambre d'agriculture).

Monsieur Martin dit qu'il y a une absence de concertation et souligne des disparités et des contradictions.

Monsieur le Maire dit plusieurs réunions ont été organisées dont une dernière au mois de novembre pour la présentation du dossier avant arrêt du PLU.

Monsieur Martin dit qu'il était absent ce jour-là.

Vote : 11 pour - 1 contre

2 - Renouvellement du contrat d'entretien des voiries et espaces verts avec AVH

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de la commune avec AVH pour l'entretien hebdomadaire des voiries et espaces verts de la commune pour l'année 2018 pour un montant de 642.49 € HT, avec 51 interventions pour l'année.

Vote : unanimité

3 - Travaux d'Electricité Rue Saint-Alban avec Hérault Energies : demande de subvention

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention à Hérault Energies pour les travaux d'Electricité Rue Saint-Alban (dépose de câble) pour un montant de 26 361.78 €. Le reste à charge à la commune sera de 612.40 €.

Monsieur Le Bel demande qui fera les travaux. Monsieur Bardou dit que les travaux sont réalisés par l'entreprise Allez, Hérault Energies a la maîtrise d'oeuvre.

Monsieur Martin dit qu'il a relevé une « coquille » dans la rédaction de la proposition 3, souhaite que le descriptif sommaire (dépose des câbles, éclairage public, réseau enfoui...) soit rajouter dans la proposition de vote.

Vote : unanimité

4 - Subvention exceptionnelle à l'Association Nos petites Mains pour le marché de Noël

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle à Nos petites Mains pour le Marché de Noël pour l'animation musicale "L'épicerie Super Phonique". Il propose le montant de 200.00 €

Vote : unanimité

5 - Indemnité du receveur municipal pour l'année 2017

Monsieur le Maire propose au conseil de verser une indemnité au receveur municipal Madame Catherine MASSE pour un montant brut de 427.52 € calculé selon le montant des dépenses réalisées.

Vote : unanimité

6 - DM n° 2 sur le budget communal

Monsieur le Maire propose de faire une DM sur budget communal pour permettre l'encaissement de la subvention de 163 470.00 versé pour la route de Caux par le conseil départemental suite à un changement de compte demandé par le comptable.

Vote : unanimité

7 - Participation de la commune aux voyages scolaires des collégiens de Roujan

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire propose de verser une participation de 70.00 € pour financer les voyages en Angleterre, Espagne et Italie des élèves de Neffiès organisés par le collège de Roujan pour 2018 (nombre de participants : 8 pour l' Angleterre, 5 pour l'Espagne , 5 pour l'Italie, soit un total de 18 enfants pour un total de 1 260.00 €.

Vote : unanimité

8 - Prime exceptionnelle à 2 agents

Suite à une réorganisation du service technique et au surcroît d'activité engendré par la maladie d'un agent, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une prime exceptionnelle de 1 200.0 € pour les 2 agents du service technique.

Madame Jaffuel demande pourquoi d'autres personnes ne pourraient pas en bénéficier. Monsieur le Maire dit que l'on en reparlera lors de l'attribution des primes pour 2018.

Vote : unanimité

9 - Avenant au marché du pourtour de l'église - lot 2 - Réfection réseau EU et AEP - Pose de fourreaux

Monsieur Le Maire présente l'avenant au marché pour les eaux usées de la Place de l'église d'un montant 4 156.00 €. Monsieur Lebel dit que la commission d'appel d'offres aurait dû se réunir pour cet avenant. Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès du maître d'oeuvre BEI et de reporter cette délibération à un prochain conseil.

Monsieur Martin approuve ce report lors d'un prochain conseil.

Vote : unanimité

10 - Informations

1- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un registre de consultation du public pour les ICPE (cave coopérative) sera mis à disposition du public du 8 janvier 2018 au 2 février 2018. Les administrés pourront le consulter et le conseil émettra un avis.

2- Monsieur le Maire dit qu'il faudra nommer la nouvelle place à côté de l'église suite à la démolition du hangar et demande aux conseillers d'y réfléchir.

3 - Monsieur Martin souhaite que l'on vérifie s'il n'y a pas de chemin communal liant le virage de Fontarèche au chemin qui monte au bassin de la Vallée de l'Hérault. Il s'en souvient pour avoir vendangé l'une des vignes et ce chemin est actuellement clôturé...

Monsieur le Maire lui répond que c'est un chemin communal et que la police pluri-communale interviendra.

Le conseil est clos à 18h50.